



## IDENTIFICATION PRIMAIRE, INTERVIEW AVEC DES INTERVENANT.ES SOCIAUX.ALES JURISTES ACCOMPAGNANT DES VICTIMES DE LA TRAITE

Chloë Dumas, France terre d'asile

France terre d'asile a établi, dans le cadre du projet STEP (Sustainable integration of Trafficked human beings through proactive identification and enhanced protection) financé par le FAMI, des **listes d'indicateurs**. Grâce à un **guide**, les intervenant.es sociaux.ales de première ligne peuvent mieux identifier une situation de traite des êtres humains. Les indicateurs sont détaillés en fonction du type d'exploitation ou du contexte et sont séparés en 4 catégories :

- **L'expérience de la migration ;**
- **Vie quotidienne liée à l'exploitation ;**
- **Moyens de contrôle utilisés par les trafiquants ;**
- **Signes observables.**

Cet instrument est promu dans chaque centre d'hébergement de France terre d'asile, et est accompagné d'outils de sensibilisation à destination des victimes.

Au niveau national, la France, par le biais de sa Mission interministérielle (Miprof) travaille actuellement sur l'établissement d'un mécanisme national d'identification et d'orientation avec un consortium d'institutions publiques et d'associations.

**Un guide a été établi pour aider les intervenant.es sociaux.ales à identifier les situations de traite des êtres humains.**

**Vous trouverez ci-dessous des témoignages de professionnel.les de France terre d'asile travaillant avec des victimes de la traite.**

JF : En 2019 un Huda (Hébergement d'urgence pour demandeur.euses d'asile) a été créé et presque la moitié des orientations concernait des familles nigérianes au sein desquelles la femme disait avoir été victime de la traite des êtres humains. En 2020 l'orientation des femmes nigérianes isolées ou en couple vers le Cada (Centre d'accueil pour demandeur.euses d'asile) représentait 26% des entrées.

Le travail d'identification des victimes de TEH est assez simple concernant les femmes nigérianes car elles sont pour nombre d'entre elles en capacité de donner les détails de leur parcours au cours du travail sur leur récit de vie mais beaucoup plus délicat chez les femmes d'autres nationalités.

**Quels indicateurs vous amènent à penser qu'une personne est toujours sous le contrôle, l'influence du réseau de traite des êtres humains ?**

JF : La cohérence du récit (chronologie, lieux, personnes) est un indicateur de distanciation du réseau. La volonté de déposer plainte également.

L'absence de ces éléments (récit incomplet), conflit violent au sein du couple alimente le soupçon. Soupçons renforcés par le rôle (loverboy, membre d'un groupe cultist) l'homme au sein du couple.

BF : Il peut s'agir de liens fréquents avec la communauté (par téléphone et déplacements en grandes villes) et beaucoup de connaissances dans ces grandes villes, l'absence du mari assez récurrente, un lien particulier avec des églises nigérianes.

## **Quel accompagnement spécifique pouvez-vous proposer à une (ex) victime de TEH ? Quelles orientations spécifiques peuvent être proposées ?**

JF : Nous travaillons avec ALC (Nice) ; le comité technique (cellule de veille) se réunit en préfecture tous les mois. Nous travaillons sur le dépôt de plainte, le parcours de sortie de prostitution sur le L425-4. Nous avons parfois des liens d'autres associations spécialisées et l'orientation vers une psychologue aide la personne victime de la traite des êtres humains à verbaliser son histoire.

BF : Lors de la préparation de l'entretien de demande d'asile, nous sommes toujours dans des bureaux calmes où la confidentialité peut être respectée. Nous proposons de garder certains documents au bureau. Toutes les démarches et documents sont constamment traduits pour être sûre que chaque démarche est bien comprise et le partage des informations consenties. . Nous pouvons accompagner les usager.ères dans le dépôt d'une plainte, iels sont reçus par un agent spécialisé dans l'audition des victimes de violences et avec qui nous travaillons bien. Nous réalisons des visites à domiciles plus régulières que dans d'autres situations et pouvons orienter les personnes vers une psychologue libérale.

1

**L'absence d'association spécialisée sur le territoire est un grand frein.**

## **De quels éléments supplémentaires auriez-vous besoin dans l'accompagnement des victimes de la traite des êtres humains ?**

JF : Nous avons le projet de créer un dispositif dédié aux victimes de la traite des êtres humains et de violences conjugales.  
Avec notamment : un logement dédié et sécurisé, une prise en charge sur le plan psychologique et une prise en charge de l'interprétariat.

BF : L'absence d'associations spécialisées sur notre territoire est un grand frein.



[1] France terre d'asile dispose de 20 places de Cada à Paris et 10 places d'Huda à Angers spécialement dédiées à l'accueil des femmes victimes de violences et aux victimes de traite des êtres humains.